

Intervention en communication alternative améliorée

RS5529 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	123g
Formacode(s)	15004, 15031
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2024

Certificateur(s)

ISAAC FRANCOPHONE · SIRET : 53068721900036

ISAAC FRANCOPHONE · SIRET : 53068721900028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La Communication Alternative et Améliorée - CAA propose des moyens palliatifs de communication (gestes, signes, symboles, synthèses vocales, logiciels...) aux personnes qui ne parlent pas ou qui sont en difficultés de communication, pour favoriser leur développement personnel et leur intégration, aussi bien sociale que professionnelle.

Pour développer une communication alternative et améliorée, l'intervenant(e) se doit d'appréhender un ensemble de concepts et d'environnements utiles à la mise en œuvre d'une démarche de CAA. Afin de définir le projet de communication individualisé de la personne, l'intervenant(e) s'appuie sur une observation active, il ou elle analyse les besoins de la personne avec laquelle il ou elle cherche à communiquer, repère ses stratégies de communication et développe en situation une évaluation transdisciplinaire et personnalisée (évaluation des capacités cognitives et langagières, évaluation ergonomique, évaluation de l'environnement).

L'activité de l'intervenant(e) en CAA s'exerce dans tous types d'environnements (école, structure d'accueil de la petite enfance et de gériatrie, établissements spécialisés, domicile, institution publique ou privée...). Elle se déroule en situations d'interactions individuelles, collectives ou familiales et nécessite des appuis et des conseils d'experts de diverses disciplines (ergothérapeutes, éducateurs, psychologues, orthophonistes, soignants, ergonomes, experts de l'accessibilité, de logiciels d'interfaces...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Mettre en oeuvre une approche générale de la CAA

Analyser la CAA et ses concepts au regard des bases théoriques qui structurent la communication interpersonnelle -

Evaluer les intérêts et les impacts de l'approche CAA -

Etudier les environnements de mise en œuvre de la CAA -

Expérimenter au travers d'exemples, la posture que réclame une intervention en CAA - Examiner les principales méthodes et les types d'outils utilisés en CAA - Réaliser une veille sur les approches scientifiques de la CAA et son évolution

C2. Analyser les besoins de la personne pour définir son projet de communication

Observer les démarches et les stratégies de communication de la personne - Examiner les divers environnements de communication de la personne - Procéder à des évaluations croisées pour recueillir toutes les informations utiles à la définition des besoins -

Evaluer les capacités de communication de la personne au regard de ses déficiences et de leurs impacts sur sa situation d'handicap et de polyhandicap - Définir le projet individualisé de communication de la personne ou adapter son projet individualisé à l'évolution de ses besoins.

C3. Concevoir des stratégies de communication réceptives et expressives

Définir des méthodes de communication qui utilisent le non verbal et le non symbolique et qui s'appuient sur des outils fonctionnels et accessibles à tous types d'aidants -

Définir des méthodes de communication verbales et symboliques qui s'appuient sur des outils de CAA adaptés à la personne - Elaborer une démarche de modélisation de la CAA en relation avec les actes et activités de la vie quotidienne et définir les conditions de transmission des outils qui permettent cette modélisation - Evaluer les méthodes de communication pour les optimiser pour la personne - Générer des situations de communication pour développer la communication entre pairs bénéficiaires.

C4. Mettre en œuvre les moyens et les outils adaptés pour communiquer avec la personne

Mettre en place les conditions indispensables et adopter les attitudes, qui favorisent l'interaction avec la personne et permettent de rentrer en communication - Appliquer la démarche de modélisation définie dans le projet de communication de la personne - Utiliser les activités et les outils utiles au développement de la communication avec la personne - Evaluer la pertinence d'un moyen ou d'un outil pour une personne et définir son évolution

C5. Elaborer, personnaliser des outils de communication en CAA

Concevoir un support adapté pour répondre au projet individualisé de communication d'une personne -

Définir l'accessibilité physique d'un outil de CAA pour une personne (capacité visuelle, motrice, cognitive) - Organiser un outil de CAA numérique ou non numérique pour une personne (présentation, phrase, syntaxe, autre) -

Paramétrer un outil numérique en fonction des besoins et des capacités d'une personne - Réaliser une veille technique sur l'évolution des outils de CAA

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience d'immersion dans une situation vécue avec des personnes ayant des besoins de Communication Alternative Améliorée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury final qui délivre la certification à partir des évaluations réalisées par le binôme évaluateur est constitué sur la base de personnes représentatives d'Isaac Francophone choisies parmi ses membres. Ces personnes n'auront en aucun cas participé aux diverses évaluations réalisées par les binômes évaluateurs

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.isaac-fr.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5529/>